

## CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX VENTES VOI

Pour participer à une vente sur offres par Internet (VOI), il est nécessaire que l'acquéreur potentiel ait visité le bien et qu'il se soit inscrit à l'aide du formulaire qui figure dans le détail de l'annonce du bien concerné. Il accepte sans réserve les présentes conditions générales.

Le site [www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr) est la propriété de l'association Services Immobiliers des Notaires.

### 1 Objet des Ventes sur Offres par Internet (VOI) :

[www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr) est un support permettant de recueillir des offres par Internet sur un bien immobilier. Le site ne peut en aucun cas être considéré comme intermédiaire et sa responsabilité ne peut être engagée même partiellement dans le déroulement de la transaction.

[www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr) ne peut être également tenu pour responsable en cas de manque de qualité et d'exactitude des informations contenues dans les annonces. Il en est de même pour l'ensemble du contenu éditorial.

### 2 Utilisation du site [www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr) pour les Ventes sur Offres par Internet (VOI) :

**2-1** L'internaute utilise le site sous sa seule responsabilité, et plus particulièrement les identifiants et mot de passe qui lui ont été attribués.

**2-2** Il reconnaît agir pour son propre compte ou celui d'une personne morale qu'il représente et non pour celui du vendeur.

**2-3** Il s'engage à ne pas nuire à l'intégrité du site.

**2-4** Il s'engage à procéder à la signature d'un avant contrat dans le cas de l'acceptation de son prix par le vendeur ou à son intermédiaire.

**2-5** Il reconnaît avoir compris le fonctionnement des ventes sur offres par Internet (VOI) qui consiste en :

- Proposer au vendeur ou à son intermédiaire un prix d'acquisition.
- Recevoir du vendeur ou de son intermédiaire son acceptation ou son refus par mail ou par texto.
- Les échanges se faisant par ligne téléphonique, l'acquéreur potentiel veillera à ce que son téléphone portable ou sa tablette ne puisse pas être utilisée par une tierce personne. En cas de problème, il s'engage à le signaler immédiatement à la personne chargée de la vente ou par mail à : [contact@notaires-sin.fr](mailto:contact@notaires-sin.fr).

En cas de manquement à l'une des conditions figurant dans ce paragraphe, l'acquéreur potentiel pourra se voir refuser l'accès à toutes autres ventes sur Offres par Internet.

### **3 Marque et droits de propriété intellectuelle**

L'exploitation des éléments constituant le site, les logiciels, les textes, les images, les bases de données, la charte graphique, même partielle, à titre commerciale ou non, est interdite sans l'accord de l'Association Services Immobiliers des Notaires qui se réserve tout recours à l'encontre des personnes ne respectant pas cette interdiction.

Le concept et le logo ont été déposés à l'INPI.

### **4 Déclaration à la CNIL**

Les informations recueillies sur le site [www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr), nécessaires à son fonctionnement, ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Informatique et Libertés (CNIL) conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, sous le numéro 1585533.

L'Internaute bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations le concernant par mail à : [contact@notaires-sin.fr](mailto:contact@notaires-sin.fr)

### **5 Non-disponibilité des services**

Le site [www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr) ne peut être tenu pour responsable d'une interruption de service et de la non-accessibilité d'un internaute au site, que ce soit pour des opérations de maintenance sur le site ou des interruptions électriques ou de télécommunication.

### **6 Modifications des présentes conditions générales**

Le site [www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr) se réserve le droit d'apporter toute modification aux présentes Conditions Générales de participation aux Ventes Interactives du site [www.notaires-sin.fr](http://www.notaires-sin.fr). L'internaute les accepte en les consultant régulièrement.